



N/Réf. D21-329 DLY/JDC/FLB/ALE
Dossier suivi par Dominique LEROY.
Tél. 01 64 10 66 18.
Mail accueil@seineetmarnenumerique.fr

Mesdames les Présidentes d'Intercommunalité,
Messieurs les Présidents d'Intercommunalité,
Mesdames, Messieurs les Maires,

Melun, le 15 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Présidents et Maires

Seine-et-Marne Numérique porte l'ambitieux projet de raccordement des foyers seine-et-marnais au Très Haut Débit. Il mobilise plus de 200M€ d'investissement public portés par les intercommunalités Seine-et-Marnaises, le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et l'Etat.

Dès 2015, soutenu par le Comité Syndical, j'ai œuvré pour l'accélération par deux fois du calendrier initial, ce qui a permis que la fin de déploiement initialement prévue en 2029 soit aujourd'hui fixée en 2023.

De fait, à ce jour, deux tiers des prises, soit plus de 210 000, sont raccordables et près de 100 000 foyers ont pris un abonnement auprès de l'un des huit fournisseurs d'accès présent sur le réseau, ce qui montre le dynamisme de la commercialisation.

Au moment où les enjeux initiaux de réalisation et de commercialisation du réseau vont être totalement atteints, **le groupe Altice, au travers de sa filiale XpFibre a racheté le groupe Covage**, qui comprend l'activité du délégataire du réseau sem@fibre77. Ce rachat est effectif depuis décembre 2020 suite à l'accord de la Commission Européenne.

Depuis quelques mois, vous constatez avec moi, la très forte multiplication d'incidents non résolus tels que les problèmes d'inéligibilités d'abonnés potentiels restés sans réponse, les échecs de raccordements non traités de nouveaux abonnés, les pannes de services non résolues pour des abonnés raccordés et les dégradations du bien public déployé du fait d'une absence de maîtrise des entreprises de raccordement.

De plus, alors qu'il ressort des obligations du délégataire d'exploiter le réseau sem@fibre77 à ses risques et périls, nous constatons également que les moyens de le saisir directement ont disparu, entraînant une charge conséquente de gestion qui se reporte sur les élus, les agents des services communaux et intercommunaux et le Syndicat, devenu la porte d'entrée de l'ensemble des défauts d'exploitation, à raison de près de 200 plaintes par semaine.

Aussi, **devant ce constat extrêmement préoccupant, je vous informe que le Comité Syndical réuni le mercredi 8 décembre 2021, a voté à l'unanimité, le lancement d'un audit technique et financier sur place et sur pièces de l'exploitation par le délégataire du réseau sem@fibre77.** Les résultats de cet audit feront l'objet d'une notification officielle au délégataire accompagnée d'une obligation de remédier à l'ensemble des désordres constatés.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des résultats obtenus et des actions futures qui en découleront et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents et Maires, à l'assurance de ma considération distinguée.

Très cordialement


Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique